

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 41 (2004)  
**Heft:** 1619

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le kilomètre de la discorde

**L**e Conseil national a osé. Le monopole sur le dernier kilomètre de ligne téléphonique a sauté. Swisscom perd un important privilège. Tous les opérateurs de la téléphonie fixe seront à égalité. Les clients qui ont choisi les nouveaux venus n'auront plus à payer un raccordement à la compagnie nationale contrôlée par la Confédération. Le parlement a cependant modéré son ardeur libérale. Swisscom ne sera pas contraint d'investir, seul et pour tout le monde, dans les technologies de pointe. Pour accéder au réseau à haute vitesse (ADSL), les opérateurs concurrents devront, dans un délai de deux ans, faire leur part du financement des nouvelles installations.

La gauche unanime a rejeté ce compromis. Avec de bonnes et de moins bonnes raisons. C'est d'abord un combat, essentiellement idéologique, pour la défense du service public et contre la libéralisation des anciennes régies fédérales et autres entreprises publiques. C'est aussi la défense des salariés des télécommunications. Le personnel de Swisscom, au bénéfice d'une bonne convention collective, est beaucoup mieux protégé que celui des concurrents. C'est encore une défense des régions périphériques. Sous le régime de la concurrence, les nouveaux investissements auront tendance

à se concentrer dans les zones fortement habitées. Mais les entreprises publiques font souvent de même. Les trains sont plus fréquents entre Lausanne et Genève que sur la ligne de la Broye.

Le succès du référendum contre l'ouverture du marché de l'électricité en septembre 1992 a donné un coup de frein à la vague de libéralisation. L'opérateur Swisscom en a été le premier bénéficiaire. Forts de leur victoire d'il y a deux ans, la gauche et les syndicats seront tentés de contester par référendum le compromis sur le dernier kilomètre. Mais le succès devant le peuple est loin d'être assuré. La libéralisation du marché de l'électricité était un pas dans l'inconnu et pouvait être perçue comme une menace, notamment sur la sécurité de l'approvisionnement. La situation est toute autre pour les télécommunications. Les usagers connaissent d'expérience les profits qu'ils ont tirés de la libéralisation. Ils apprécieront l'étape supplémentaire, la simplification qu'amènera l'abandon du dernier tronçon du monopole. Face à ces avantages accessibles, la défense des salariés de la branche risque bien de ne pas faire le poids. En lançant un référendum au succès aléatoire, la gauche pourrait perdre l'indéniable crédit politique de son succès sur le marché de l'électricité.

AT

### Dans ce numéro

Le dossier de cette semaine démêle l'écheveau du projet de réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre cantons et Confédération.

*Lire en page 2 et 3*

Cherix et Blocher : deux points de vue sur les blocages institutionnels actuels.

*Lire en page 4*

La mobilité est un défi qui exige de combiner les approches théoriques et les savoirs empiriques, selon des perspectives transdisciplinaires.

*Lire en page 5*

Les deux premiers épisodes d'*Ecrivain d'amour*, le nouveau feuilleton d'Anne Rivier

*Lire en page 6 et 7*

Cent cinquante ans d'histoire de l'horlogerie suisse au travers des montres Tissot

*Lire en page 8*